

20 septembre 2021 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'OCCASSION DE LA RÉCEPTION CONSACRÉE À LA MÉMOIRE DES HARKIS.

Merci à tous les quatre et à vous, Madame la ministre.

Je ne suis pas sûr que ce que je veux dire soit exactement un hommage aux Harkis. Donc, je vais retirer cette plaque. Vous avez rendu hommage vous-mêmes, à vos pères, vos frères. Je vais essayer qu'ensemble, on passe une étape collective. Donc à dessein, je vais enlever cette plaque. Et si j'ai voulu que vous soyez tous et toutes ici réunis, c'est justement parce que je suis convaincu que cette page de notre histoire vaut mieux qu'un hommage, un jour chaque année, qui lui est réservé.

Madame la Ministre, merci beaucoup pour votre travail et vos mots aujourd'hui,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Sénateurs,
Monsieur le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,
Mesdames Messieurs les Elus,
Messieurs les Officiers généraux,
Madame la directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre,
Mesdames et Messieurs les Présidents de fondations et associations mémorielles ou d'entraide, Mesdames et Messieurs les Universitaires, Historiens et Experts, cher Benjamin en particulier, Mesdames et Messieurs,

L'histoire des Harkis est grande et douloureuse. Elle est grande parce que c'est une histoire de soldats, une histoire d'honneur, une histoire de Françaises et de Français et l'histoire des Français. Elle est douloureuse, et vos mots à tous les quatre l'ont montré, parce que c'est l'histoire de déchirures. Déchirure entre deux pays, déchirure avec votre terre natale, déchirure avec vos familles restées en Algérie, vos amis, vos langues, vos cultures et traditions, mais toujours déchirure entre Français. C'est la tragédie d'une fidélité bafouée plusieurs fois par les massacres en Algérie, par l'exclusion en France, puis par le déni et refus de reconnaissance.

Votre histoire, c'est la nôtre et elle est désormais bien établie. Elle a été dite, écrite par vous-mêmes, par les témoins, par les historiens, mais elle reste trop mal connue des Français. C'est pourquoi j'ai fixé ce rendez-vous. Ce n'est pas un rendez-vous avec les Harkis, c'est un rendez-vous avec la vérité, avec la France, avec une part de nous. Je le dis aujourd'hui, avant la journée du 25 septembre, parce que je sais combien ce que nous sommes en train de nous dire va réveiller de débats multiples édictant notre histoire avec la guerre d'Algérie.

J'assume pleinement que la France reconnaisse la multitude de ces mémoires et de ces destins avec cette guerre. Ces histoires sont parallèles. Elles sont parfois irréconciliables. Elles sont pour certaines incomparables les unes entre les autres. Il nous faut les assumer tous et reconnaître chacune pour pouvoir avancer et vivre ensemble. Je ne jugerai pas devant vous aujourd'hui le choix des dirigeants d'alors, ce n'est pas le rôle d'un président de la République. C'est le rôle des historiens et c'est leur rôle de pouvoir le faire librement. Et je ne sais pas dire ce que j'aurais fait à leur place. Cette guerre d'indépendance pour les uns, civile pour les autres, a bousculé en profondeur notre pays et tant et tant de générations. Il s'est passé alors, entre Françaises et Français, ce décret, entre Athènes et Sparte, celui du silence et du devoir d'oubli pour pouvoir simplement continuer de vivre ensemble, ne plus dire, refuser de se souvenir, d'ouvrir chaque sujet. Vos histoires que vous avez rappelées et vos colères qui s'expriment et continuent de s'exprimer disent combien ces moments, aujourd'hui, nous devons avoir le courage de les rouvrir, de dire et d'assumer, mais sans que cela enlève quoi que ce soit aux autres mémoires, et sans que cela nous conduise à devoir comparer les destins ou avoir un système d'équivalence. Mais chacun doit maintenant savoir s'écouter, reconnaître et donner une place, la place qui lui revient, à chaque mémoire dans la vie de notre nation.

Vos aïeux avaient servi la France pendant la Première Guerre mondiale. Vos grands-pères et vos pères l'avaient servi pendant la Seconde. Vous, ici, parmi nous, cher Serge, ou vos pères, l'ont servi durant la guerre d'Algérie. Et quelles que soient les raisons de leur engagement sous notre drapeau, les Harkis ont prêté leurs forces, ont versé leur sang, ont donné leur vie pour la France, entre 1914 et 1918, 39 et 45, 54 et 62. Ils furent près de 200 000 à porter nos couleurs. Ils étaient interprètes, éclaireurs, pisteurs, guerriers, montaient la garde

200 000 à porter nos couleurs. Ils étaient interprètes, éclaireurs, pisteurs, guides, montaient la garde, tenaient des positions, sécurisaient des points stratégiques, parfois des villages entiers ou des espaces immenses. Ils combattaient. Dans l'Atlas, dans les Aurès, en Kabylie, en ville comme à la campagne, partout en Algérie, les Harkis ont rendu des services éminents à la France. Ils ont servi la France. Ils ont tout risqué, leurs biens, leurs vies, celles de leurs familles, et beaucoup ont tout perdu. La France a des devoirs à l'égard de ceux qui la servent et la défendent.

Les Harkis ont été, ont toujours été et sont des Français, par le sang versé, les combats choisis et leur naissance, à chaque fois. Or, après la guerre d'Algérie, la France a manqué à ses devoirs envers les Harkis, leurs femmes, leurs enfants. Le 19 mars 1962, c'était la fin des combats, le soulagement pour beaucoup, l'angoisse pour tant d'autres, le début du calvaire pour les Harkis, la cruauté des représailles, l'exil ou la mort. La plupart n'eurent pas le choix, même s'il est des officiers qui ont tenu leur serment de fidélité à l'égard de leurs hommes. Ce fut le cas du Général François MEYER que j'élève aujourd'hui à la dignité de Grand'croix de la Légion d'honneur, qui désobéit afin de faire embarquer pour la France des dizaines d'hommes et de familles. Du lieutenant Yves DURAND, qui accompagna sa Harka jusqu'à Ongles dans les Alpes-de-Haute-Provence, ou d'André WURMSER, qui défendit les Harkis toute sa vie. J'adresse le salut de la France à ces hommes lucides et fidèles. Ils eurent la grandeur d'âme et la bonté de cœur qui manqua alors à notre pays.

Entre l'hiver et le printemps 1962, la France, elle, a tergiversé pour ouvrir ses portes aux Harkis avec un premier oui pour une poignée d'entre eux, une dizaine de milliers, puis un refus par peur d'infiltration terroriste d'un bord ou de l'autre, avec interdiction à quiconque de les aider. Enfin, et c'est l'honneur de Georges POMPIDOU, la décision formelle de les accueillir. Il ne s'agit pas ici, comme je le disais, de juger les décideurs d'alors. Ça n'est pas mon rôle. C'est le travail de mémoire et d'histoire, des universitaires et des historiens. Mais les faits sont là. Têtus, cruels. Cet accueil ne fut pas digne et la moitié des Harkis rapatriés fut reléguée, parfois des années, dans des camps et des hameaux de forestage. Il y eut même des familles de Harkis parquées dans des prisons, oui, des prisons. Ils avaient dû quitter une terre qui était la leur et celle de leurs ancêtres, la terre qui abritait leurs maisons, leurs biens, leurs traditions, la terre où ils avaient construit leur vie et forgé leur espérance parce qu'ils avaient porté les armes de la France. Et voilà qu'ils trouvaient dans ce pays qu'ils avaient servis, notre pays, leurs pays, non pas un asile, mais un carcan, non pas l'hospitalité, mais l'hostilité. Les barreaux et les barbelés, les couvre-feux, le rationnement, le froid, la faim, la promiscuité, la maladie, l'exclusion, l'arbitraire et le racisme, au mépris de toutes les valeurs qui fondent la France, au mépris du droit, au mépris de toute justice. Les portes de l'école de la République fermées à leurs enfants, à vos enfants, à vous, au mépris de l'avenir. Ce dont je parle, étaient les années 1960 et 1970 et c'était en France. Ce fut le terrible sort des Harkis : exclus, assujettis, empêchés, français, toujours bannis de leur sol natal, bafoués sur leur sol d'accueil.

Pour vous et pour vos familles, ce fut un abandon, un abandon de la République française reconnue depuis 2001, vous l'avez rappelé un instant, et jusqu'aux responsabilités reconnues en septembre 2016. Tous mes prédécesseurs se sont exprimés depuis 2001 sur ce sujet. Et je vous le dis pour la France, la France des Lumières et des droits de l'Homme, ce fut pire. Un manquement à elle-même, à ce qu'elle veut être, à ce qu'elle doit être. Oui, en privant les Anciens combattants, leurs femmes, leurs enfants de leurs libertés fondamentales, en n'offrant pas à leurs enfants la même éducation qu'à tous les jeunes Français, en ne voulant pas reconnaître, malgré vos combats, malgré le travail d'Histoire et tant de lettres dictées. La France leur a lâché la main et leur a tourné le dos. Face à ceux qui l'avaient loyalement servi, notre pays n'a été fidèle ni à son Histoire ni à ses valeurs.

C'est pourquoi aujourd'hui, au nom de la France, je dis aux Harkis et à leurs enfants, à voix haute et solennelle, que la République a alors contracté à leur égard une dette. Aux combattants, je veux dire notre reconnaissance. Nous n'oublierons pas. Aux combattants abandonnés, à leurs familles qui ont subi les camps, la prison, le déni, je demande pardon, nous n'oublierons pas.

Depuis, la République s'est ressaisie, elle a reconnu les sacrifices consentis et les souffrances infligées. Le temps des non-dits, le temps du déni étaient révolus. La France s'est engagée au côté des Harkis sur la voie de la vérité et de la justice ; elle a agi, voté des lois, aidé, soutenu, entamé un travail de mémoire que nous avons intensifié ces dernières années. Elle honore les Harkis et leurs enfants, leur histoire, leur résilience, leur combat.

Et aujourd'hui encore, je remettrai dans quelques instants les insignes de nos ordres nationaux de la Légion d'honneur et du Mérite à Monsieur Salah ABDEKRIM, qui a versé son sang pour la France et qui a été cité deux fois au combat, à Madame Bornia TARALL, fille de Harkis qui s'est engagée sans relâche pour la diversité, l'égalité des chances et l'identité.

Il s'agit désormais de réparer autant qu'il est possible ces déchirures : déchirures de l'histoire, que vous portez dans votre chair. Le souvenir des Harkis, l'honneur des Harkis doit être gravé dans la mémoire nationale. Cette histoire, nous la racontons, nous l'enseignons, et nous continuerons d'en panser les plaies tant qu'elles ne seront pas refermées, par des paroles de vérité, des gestes de mémoire et des actes de justice.

C'est pourquoi le Gouvernement portera, avant la fin de l'année, un projet visant à inscrire dans le marbre de nos lois la reconnaissance et la réparation à l'égard des Harkis. Je m'y engage. Cette loi n'aura pas vocation à dire ce qu'est l'histoire ou la vérité, parce que je crois profondément que ce n'est pas le rôle d'une loi, c'est le travail des historiens, une fois encore.

Je vous entends depuis tout à l'heure, Madame, parler à voix haute, y compris quand celles et ceux qui défendent vos causes sont là. Et c'est pour cela aussi... Je sais que les colères sont irréconciliables, mais si vous m'autorisez... Madame, ce que ce je veux vous dire... Mais vous êtes là. Mais je sais. Mais ce dont nous parlons aujourd'hui ... Mais dans ce que vous exprimez, Madame, ce qu'exprime Monsieur. Oui, mais je ne fais pas de promesses en l'air, mais il y a quelque chose. Venez, venez. Non, asseyez-vous. Ce que je voudrais vous faire comprendre, c'est que, y compris entre vous, ce que vous avez... Mais je sais. Vous êtes là, Madame, et je suis là devant vous. Ce que je voudrais vous faire comprendre, à vous, parce que je vous entends depuis tout à l'heure, madame, vous vous exprimez à chaque fois que l'un de vos collègues s'expriment. Vous ne m'écoutez pas tellement et vous dites votre colère. Et je vous connais aussi. Mais oui, mais je peux. Je vais finir et je le fais avec beaucoup d'affection et beaucoup de respect. Mais ce que je voudrais vous dire ...

Ce qu'il s'est passé et que nous décrivons depuis tout à l'heure qui a été dit que j'essaie d'exprimer avec les mots qui sont les miens, c'est la singularité de ce que vous avez vécu dans l'histoire de France et de la République. Mais cette singularité, elle a été aussi marquée par des divisions profondes. Et le fait, cela m'a frappé à chaque fois que je suis allé au contact de vous sur le terrain, le fait que vous ne vous reconnaissez pas les uns les autres dans vos combats. Mais ce faisant, je le dis très sincèrement et c'est vrai de tous les combats mémoriels qui ont été menés par plusieurs qui sont là et qui portent aussi d'autres mémoires, d'autres combats d'oubli. Chaque histoire est singulière. Ce que vous décrivez, madame, et qui est bouleversant est singulier. Mais est-ce plus respectable... Non, mais, est-ce plus respectable, plus important, plus fort, plus juste que la douleur de votre voisin de devant ou que celle de Serge CAREL, qui s'est battu et a été abandonné sur le terrain, que d'autres pour justifier de crier plus fort ? Pas forcément. Votre force est aussi dans le respect des mémoires des uns des autres. Et donc, ce que je voudrais vous faire aussi toucher du doigt, c'est qu'il y a quelque chose d'épuisant pour certains qui mènent vos propres combats et vous défendent de considérer que plus fort que la reconnaissance ou le chemin que nous faisons ensemble et qui ne répare pas ce qui s'est passé et qui ne pourra pas le réparer. Il y a aussi la capacité, à un moment donné, d'essayer d'accepter collectivement que la colère se projette en goût de l'avenir. Il n'y a aucun mot qui réparera vos brûlures et ce que vous avez vécu. Mais il n'y a aucun, madame, vous avez raison. Mais il y a par contre, je ne pourrai rien y faire à cela, par des mots, réparer 40 ans, que dis-je, 60 ans de la vie de notre nation. Mais nous devons tous ensemble faire ce chemin, de là où nous sommes, avec les injustices subies pour essayer de réconcilier et d'avancer et donc pour poursuivre. Je disais que nous porterons, le Gouvernement portera, et madame la Ministre en orchestrera les travaux avec le travail, et je sais que nos députés et sénateurs qui sont ici présents y œuvreront : un texte de loi de reconnaissance et de réparation.

Je le disais, ce texte n'a pas vocation à dire ce qu'est l'histoire, ce n'est pas le travail d'un texte de loi. Cela fut parfois fait. Je pense que ce n'est pas le rôle d'une loi. Et parce que je ne veux pas non plus qu'on rentre dans une concurrence mémorielle sur ce sujet. Pourquoi ? Parce que je sais très bien ce que vont me dire les rapatriés, les appelés, nos militaires. Ce n'est pas à une loi de... en quelque sorte venir ici faire le lit de l'histoire, ce n'est pas ça le rôle d'une loi. Ce qui est vrai, c'est qu'il y a une singularité pour ce qui est des Harkis. C'est l'abandon militaire et c'est ensuite l'abandon et la maltraitance des familles sur notre sol. Ça, c'est une spécificité. Et donc, la reconnaissance de ces deux faits, qui sont des caractéristiques historiquement établies qui sont des singularités de la question harki doivent être mises dans cette loi, et cette loi aura vocation, c'est son objet principal et c'est ce qui justifie un texte de loi, à mettre en place une commission nationale adossée au service de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et qui supervisera le processus de recueil de leurs témoignages et de réparation.

Sur ce sujet, je serai clair : il s'agit de réparer d'abord pour la première génération et de pouvoir revaloriser les allocations pour les anciens combattants et leurs veuves, c'est un devoir. Pourquoi ? Parce que, là aussi, ils furent moins bien traités que les autres et c'est un fait établi. Ensuite, il s'agit de recueillir les témoignages et de réparer pour la deuxième génération qui a eu à vivre les camps, qui a eu à vivre les hameaux de forestage ou les foyers dans des conditions de vie indignes et l'absence d'accès à l'école pour les enfants. Et je le dis aussi là de manière très claire : il ne s'agit pas d'établir des réparations pour d'autres qui ont vécu dans d'autres situations parce que les cas sont aussi individuels. Il ne s'agit pas d'établir des réparations pour les générations suivantes ou pour des femmes et des hommes qui n'ont pas eu à vivre les mêmes conditions. Parce que sinon, nous ouvririons des situations qui, là aussi, en quelque sorte, ne seraient pas justes par rapport à ce que la République a eu à connaître. Je touche encore du cœur de la singularité aujourd'hui de ce dont nous parlons. Par contre, je pense que cette commission de réparation a vocation aussi à traiter de la question des enfants et petits-enfants pour leur éducation et leur accès à l'égalité des chances.

Vous l'avez dit, aucune réparation pécuniaire ne réparera ce qu'il s'est passé, il y a des réparations à établir parce qu'il y a une singularité de la République française. C'est aussi une des singularités de la question Harkis.

parce qu'en l'espece il s'agit de la République française. C'est aussi une des singularités de la question Harkis. Ce n'est pas une parenthèse de notre histoire, c'est la République qui a fait tout ça, jusqu'à récemment, et donc elle doit en assumer les conditions de réparation pour celles et ceux qui ont eu à le connaître. Mais nous devons aussi accompagner dans la formation des enfants et des petits-enfants, les familles qui le souhaitent et aux côtés desquelles nous devons nous trouver.

C'est l'honneur des Harkis que de s'être battus pour la France et de s'être pleinement intégrés dans la communauté nationale par le sang, par le travail, malgré les obstacles et les embûches, en lui apportant les richesses, les talents qui sont les siennes. Une harka, littéralement, c'est un groupe mobile. Le Harki, littéralement, c'est celui qui avance.

Aujourd'hui, les filles et les fils de Harkis sont officiers, sous-officiers, professeurs, historiens, avocats, magistrats, cadres supérieurs, journalistes, diplomates, maires, peintres, écrivains, cinéastes, artisans, commerçants. Ce sont des destins français exemplaires et ils sont notre fierté. Et à cet égard, que l'on m'entende bien ce matin, partout dans le pays, quand on insulte un Harki, on insulte la France.

Pendant des décennies, vous avez vécu dans un pays où ce que vous êtes était une insulte et est encore une insulte dans beaucoup d'endroits de la République. Et pendant des décennies, vous avez quitté un sol où l'obsession des dirigeants jusqu'à aujourd'hui était et est encore de ne pas vous laisser revenir, y compris pour vous recueillir sur la tombe de vos parents et grands-parents.

Il y a quelque chose de l'apatride mémoriel et de justice dans ce qui est la condition des Harkis. C'est ce qui fait cette singularité dans la République. Et c'est aujourd'hui ce que je veux qu'ensemble nous puissions réparer. Nous ne réparons pas chaque destin. Je le mesure, parce qu'il y a quelque chose d'inconsolable dans ce que vous avez pu vivre chacune et chacun d'entre vous. Mais nous avons à rebâtir pour vous même et pour ce qu'est la nation Française, une justice qui redonne à chacun sa place : la juste part de la mémoire, la réparation de ce qui a été subi, et la juste fierté de ce que vous êtes.

C'est pourquoi c'est l'honneur de la France de reconnaître et de réparer ses manquements, d'accompagner et de soutenir ceux qui l'ont défendu, d'accorder la vérité et la gratitude de la République française à ses enfants qui l'ont servi et qui ont souffert. Enfin ! Mais ce chemin, ce parcours de reconnaissance, continuera à prendre du temps, je le sais. Et il nous faudra beaucoup d'humilité, mais par cette loi, je veux que nous puissions écrire un moment qui permettra enfin à des familles, des enfants, des petits enfants d'être reconnus, restaurés dans leur dignité et fiers d'être ce qu'ils sont, d'être français.

Vive la République et vive la France !

Général François MEYER, au nom de la République française, nous vous élevons à la dignité de Grand'croix de l'Ordre national du mérite.

Monsieur Salah ABDELKRIM, au nom de la République française, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'honneur.

Madame Bornia TARALL, au nom de la République française, nous vous faisons Chevalier de l'ordre national du Mérite.

Merci à vous.